

Conseil d'école maternelle des Petites Maisons, 08 avril 2014

Compte rendu

Présents:

Denise Iceta	Directrice de l'école GS
Bernadette Chevalier	Enseignante PS
Mathilde Bérard	Enseignante PS/MS
Eva Covolan	Enseignante GS
Corinne Tourne	Enseignante MS
Marie-pascale Jeandot	Enseignante GS
Gérald Giraud	Maire de la commune
Cécile Conry	Adjointe aux affaires scolaires
Jacques Ville	DDEN
Marie Muggeo	Atsem
Céline Curinier	Atsem
Sophie Guillen	Atsem
Estelle Bernard	Atsem
Laura Roset	représentante de parents d'élèves
Sarah Autret	représentante de parents d'élèves
Céline Costa	excusée
Rikke Smedebol	excusée
Aurelie Jacquemin	représentante de parents d'élèves
Caroline Legout	représentante de parents d'élèves
Dorothee Hureau	représentante de parents d'élèves
Philippe Opdenacker	représentant de parents d'élèves

Ordre du jour:

- Budget
- Projets et activités des classes
- Prévisions d'organisation du temps scolaire pour l'année 2014/2015.
- Questions diverses.

1. Budget.

- Des travaux sont prévus pour réguler encore la température des couloirs : avec le budget 2014 , la mise en place de panneaux rayonnants au-dessus de l'atelier informatique, la fermeture par une vitre de la salle des Atsems (au lieu du volet), l'installation d'un ferme-porte sur la porte extérieure côté cour (déjà effectué). Il est prévu d'inscrire au budget 2015, un sas du côté des grands, l'isolation du plafond du couloir des grands, l'installation de radiateurs /sèche-gants dans les couloirs des grands (nécessaires en périodes de neige).

- Les jeux de la cour des petits vont être refaits : une partie est prévue sur le budget 2014. Plusieurs petites structures moins hautes sont envisagées, une partie sera faite cette année.
- Pour les investissements des classes, on continue à améliorer les outils informatiques, avec un nouvel ordinateur, des hauts parleurs, un écran pour une classe, afin de pouvoir utiliser aussi l'ordinateur pour visionner ensemble des productions de la classe ou d'autres classes par exemple, dans le cadre de projets. Chaque année, on peut aussi renouveler quelques jeux extérieurs, (vélos) et le matériel de motricité (patins à roulettes cette année)
- Les sorties poney seront également financées en partie , le spectacle de Noël également.
- Une subvention nous est accordée pour le projet d'école (1500 euros).

1. Projets et activités de classes :

- Notre projet « relaxation » n'a pas pu se faire : Alors que nous étions prêts à commencer en janvier, notre intervenante a été sérieusement malade et a dû abandonner ce travail. Il était trop tard pour recommencer les rencontres avec d'autres personnes. L'argent qui était prévu pour cette intervention sera utilisé l'an prochain. Le projet d'école pour 2014-2018 doit être bâti, plus d'informations seront données au mois de juin. Le projet d'école tiendra compte des nouveaux rythmes scolaires.
- Les expositions de l'école donnent toujours lieu à des échanges fructueux entre les classes. Nous sommes allés voir l'exposition du belvédère en début d'année, et nous irons voir celle qui est actuellement en place (*ATTENTION FRAGILE*) pour donner le thème de notre troisième exposition de l'année.
- Ecole et cinéma chez les moyens : après une sortie au Méliès, les personnages d'une histoire ont été repris sous forme de petits films d'animation faits à partir de photos prises par webcam dans les classes de Corinne et Mathilde. Les élèves se sont bien investis dans ces projets et ont compris déjà quelques procédés ! A diffuser sur le site de l'APE.
- Classes de grande section : projet de correspondance photographique : Une photo a été prise d'un banc dans l'arbre (début du projet) et les enfants ont visionné de nombreuses réponses photographiques d'autres classes. Il a par contre été difficile d'obtenir en retour une idée de réponse en photo venant des enfants.
- Un atelier philo a été instauré dans la classe de Marie Pascale, puis dans la classe de Denise/Eva : une fois par semaine en demi-groupes (15 élèves) sont menés des petits débats : exemple : « qu'est-ce que c'est qu'être heureux ? ». On apprend à échanger les idées sur un sujet, à se rendre compte qu'il n'y a pas de réponses justes ou fausses, mais des avis différents . C'est d'abord une discussion libre, suivie par exemple d'une manipulation de dessins ou de photos par petits groupes puis par une mise en commun des arguments. Cet atelier permet aussi à des enfants timides d'intervenir plus facilement et on peut parler sans lever la main à condition de bien suivre les échanges pour intervenir au bon moment. Ce dispositif est rendu possible par la prise en charge par décroisement d'une partie des enfants par les maîtresses de PS durant la sieste des petits, ou par la prise en charge de groupes d'élèves par l'Atsem de la classe pour le temps de cet atelier.
- Classes de petites sections : les poussins vont éclore mais chut c'est un secret !
- Projet d'école : nous allons faire le bilan du précédent et construire le prochain d'ici fin juin. Il y aura 4 axes maintenant dans le projet d'école et le 4^{ème} doit être en lien avec le PEDT.
-

1. Prévisions d'organisation du temps scolaire pour l'an prochain :

Les enseignants ont assisté aux commissions extra-municipales. Ils ont fait part des problèmes que l'on pourrait rencontrer afin d'anticiper au mieux :

- La durée des ateliers du parcours éducatif ne devrait pas être de une heure trente pour la plupart, donc prévoir plutôt deux ateliers successifs. Ce serait bien que les ateliers permettent aux enfants de faire des choses qu'ils n'ont pas l'occasion de faire en classe ou du moins pas souvent.
- Pour les petites sections, il faudrait sans doute envisager un rythme différent durant ces ateliers. Les petits et les moyens mangeront tous au premier service pour pouvoir entamer la sieste à 13h pour

qu'ils puissent être réveillés à 15h. Pour les parents des futurs « petites sections » de l'année prochaine, une sensibilisation est déjà faite au moment des inscriptions : On encourage ces parents à faire une adaptation progressive à l'école en modérant l'amplitude de la présence de l'enfant en collectivité.

- Les moments qui seront difficiles à gérer seront les passages de l'école aux parcours éducatifs ou aux garderies, tout devra être bien anticipé.
- Un coordinateur nous semblerait très important à l'école maternelle lors des parcours éducatifs : son rôle : prendre en charge par exemple un enfant malade et avertir les parents, faire face aux imprévus, aux absences. Mr Giraud nous dit que cette proposition a été prise en compte.
- Le rôle des Atsems dans ce nouveau dispositif doit être précisé. Il est vrai qu'elles connaissent bien les enfants et peuvent faire des liens importants, comme le dit Monsieur Giraud. Mais leur temps est déjà bien rempli, il y aura davantage de ménage et de temps péri-scolaire l'an prochain . L'équipe enseignante souhaiterait que les atsems soient associées à la discussion pour que leurs compétences et leurs souhaits soient pris en compte bien sûr, et souligne aussi le fait qu'il est important que leur temps dans les classes en aide au maître et aux enfants, ainsi que leur temps d'entretien de leur classe soit bien conservés, dans l'intérêt du temps d'enseignement , qui reste prioritaire !
- Un grand travail sera à faire pour mettre du lien dans les différentes activités scolaires et péri scolaires. Le premier lien sera fait sur la continuité éducative : la construction de bonnes attitudes, le respect et l'écoute des autres, le respect des lieux et du calme , le soin et le rangement du matériel...devront être discutés avec tous les partenaires. Ensuite, d'autres liens pourront être faits , en lien avec le projet d'école.
- La phase de consultation d'appel d'offres pour le choix des intervenants n'est pas tout à fait terminée.

Mr Le Maire remercie l'équipe Enseignante pour son implication dans la réflexion pour l'année prochaine.

1. Questions diverses:

Il a été dit dans les réunions publiques qu'il existerait un lien entre les activités scolaires et le parcours éducatif territorial. Quel sera la nature de ce lien : pédagogique, éducatif... ? Celui-ci sera-t il figé en début d'année scolaire ou évoluera -t-il en cours d'année ? Avez-vous déjà réfléchi à la mise en place de cette continuité?

Le lien évoluera au cours de l'année : il sera d'abord organisationnel et éducatif, comme nous l'avons dit lors du point précédent.

Le projet territorial sera pris en compte dans le projet d'école, ce qui entraînera d'autres liens ensuite.

Avec ce nouveau planning, l'amplitude de temps scolaire est réduite.

Les parents apprécient les efforts de l'équipe pédagogique pour organiser un grand nombre d'activités qui favorisent l'épanouissement de leurs enfants.

Sera-t-il encore possible de maintenir toutes les activités réalisées à l'extérieur de la classe (telles que la natation, l'équitation, les visites aux musées et l'ensemble des sorties scolaires)

Il n'est pas envisagé de supprimer ces activités : par exemple, les sorties poney seront maintenues les matins. Les sorties au musée, muséum, cinéma, bibliothèque, se font toujours le matin pour les PS et les MS. Elles seront aussi le matin pour les GS.

Un problème se posera pour certaines sorties à la journée , mais on pourra occasionnellement pour ces sorties dépasser l'horaire habituel car elles sont très rares en maternelle. L'équipe enseignante s'appuie beaucoup sur le vécu des classes et sera soucieuse de maintenir tous les projets.

Le coût des activités périscolaires restant à la charge de la collectivité sera pris en charge pour moitié par la Mairie et pour moitié par les parents (avec pondération par le quotient familial)

Une garderie sera mise en place le mercredi matin jusqu'à 13h pour permettre aux parents qui travaillent de remonter les prendre en charge.

Une petite collation sera réintroduite chez les petits le matin. Dans les autres classes , ce n'est pas encore déterminé.